



*« Tout ce que tu peux faire ou rêver de faire, tu peux l'entreprendre.
L'audace renferme en soi génie, pouvoir et magie. Débute maintenant... ! »
Goethe*

Comprendre d'où l'on vient pour savoir où l'on va (P. J. Hélias): phénologie et physiologie de la vigne

Depuis le 6 janvier déjà, les jours s'allongent sensiblement... La plante passe d'une dormance organique où rien ne la fera débourrer à une dormance forcée par les conditions extérieures. Sous la glace hivernale, un nouveau millésime se prépare...



photo : Jessica A.

Retour sur 2016 => repères pour 2017 !

- Hiver 2015 doux, sec jusqu'en janvier puis eau et giboulées.
- Printemps 2016 avec de fortes amplitudes thermiques, (localement fortes!) gelées matinales mais après-midis chauds ; énergies fortes et bousculantes ; vents, eau.
=> conditions favorables aux mildiou et black rot mais peu de pression (sauf sur vignes gelées) et vignes au port vertical.
- Chaleur arrive fin juin, avec l'été : pression mildiou augmente avec sorties sur feuilles et sur grappes, surtout là où l'herbe est haute.
- Été sec et venteux => dessèchement de surface ; pression vers de grappes croissante jusqu'aux vendanges.
- Conditions de vendanges idéales puis automne doux et sec => bonnes mises en réserves.
- Début d'hiver froid, voire très froid !, et toujours sec => passage d'un millésime à l'autre bien marqué.

La fantaisie et l'imagination sont plus importantes que le savoir (A. Einstein): **écologie de la vigne**

*Ou comment passer d'une monoculture intensive, triste et, disons-le, moribonde
à une culture vivante, saine et accueillante...*

Parcours en 3 étapes ...

1. Prendre conscience et élargir son regard

Dans un 1^{er} temps, il est nécessaire de prendre conscience que l'écosystème viticole est constitué des 4 règnes complémentaire et non pas seulement de la vigne :

Règne minéral	sol et sous sol murs et murets, cabanes de vigne, etc
Règne végétal	la vigne les plantes herbacées, annuelles et pérennes les arbustes et les arbres dans et surtout autour de la parcelle
Règne animal	la micro et macro-faune du sol les insectes et les oiseaux les mammifères sauvages ou accompagnant l'humain
L'Humain	le/la vigneron(ne), chef d'orchestre de cette belle symphonie qui organise, prend soin et maintient les équilibres ; les salariés, les prestataires, les visiteurs, clients ou amis...

Sans oublier entre chaque règne, les espèces n'entrant dans aucune de ces cases, ces dernières étant un pur fruit de notre mental humain rationnel. Par exemples : les lichens – ni minéraux ni végétaux – ou les bactéries – ni végétales ni animales...

Ajoutez maintenant le facteur "climat" et vous obtenez tous les composants nécessaires et indissociables du fameux terroir !

2. Observer

*« Le tout est plus que la somme des parties »
Confucius*

Concrètement, à l'échelle de la parcelle, il s'agit surtout de repérer puis de s'assurer que les 4 règnes sont bien présents et jouent leurs rôles pleinement :

- qui sont les représentants des minéraux, des végétaux, des animaux et des humains sur ma parcelle ?
- l'un d'eux me semble-il peu ou pas assez présent ?
- comment puis-je enrichir, diversifier et équilibrer la présence de chacun, tout en tenant compte de mes capacités et de mes objectifs du moment ?



Photos : Jean D.

Eric M.

Jean Michel De R.



3. Imaginer des solutions

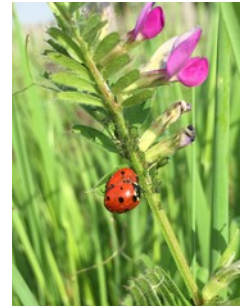
De la simple haie à la plantation d'arbres fruitiers dans la vigne, d'un carré de jachère fleurie à des semis de plus de 40 espèces en interligne, du tas de pierres laissé en coin de parcelle à l'installation de nichoirs pour les oiseaux et les chauve-souris, du passage des moutons en sortie d'hiver à la traction animale, la liste des possibilités est infinie...



Photos : Albane B.



Delphine V.



Christian G.



Jessica A.



Albane B.

Aussi, une fois la phase d'observation passée, faites-vous confiance ! Écoutez vos inspirations, laissez parler votre créativité... et surtout **faites-vous plaisir** !

Prendre soin amène à la compréhension (Anonyme):

accompagnement et protection du vignoble

Le mot de Marceau

Le rôle primordial des réserves pour la vigne

Les réserves de la plante sont stockées dans le bois (cep) et plus particulièrement dans les rayons médullaires, reliés aux parties vivantes du bois. Elles assurent plusieurs fonctions vitales :

- Capacité de résistance au gel par hydrolyse (transformation des réserves en sucre antigel).
- Énergie pour la croissance avant la photosynthèse et jusque à la floraison.
- Capitalisation d'énergie dans la plante pour déclencher les mécanismes de défense contre les parasites (mildiou, oïdium, insectes et autres maladies du bois) et agressions extérieures (taille, grêle, gel).

Elles sont fabriquées par la photosynthèse et leur quantité dépend :

- De l'état sanitaire du bois.
- De la quantité de feuilles par rapport à la fructification.
- De la persistance du feuillage après vendange.
- De la qualité de l'aoûtement.

Les sources d'un déficit de réserves sont :

- Réduction d'un bras ou étêtage du cep.
- Toute taille sur bois de plus de deux ans.
- Excès de charge en raisin par rapport à la vigueur de la plante
- Mauvais état sanitaire du feuillage durant la saison.



En 1880, un vigneron Bordelais M. Reynold Dezeimeris exprimait que, en modifiant sa taille pour améliorer les réserves, les ceps développaient une résistance au phylloxera !

TAILLE :
rappels des principes de base pour une taille physiologique respectueuse de vos ceps !



Autopsie d'un cep – formation taille physiologique avec Marceau

Photo : Albane B.

Lorsque vous taillez, rappelez-vous que vous déterminez l'architecture du pied et que vous assurez ainsi la pérennité de votre cep. **Imaginez** les flux de sève sous l'écorce et essayez de choisir les bois qui assureront une circulation optimale pour l'année à venir, et surtout pour les années à venir.

Le (2ème!) mot de Marceau

La taille Guyot est un art !

Pour être bien exécutée, elle demande de la régularité et une certaine projection dans le temps. Vous ne taillez pas pour le raisin de cette année mais pour les productions des deux années suivantes. Les choix de taille que vous rencontrez cette année sur vos ceps sont la résultante de la taille de l'année dernière. Vos bois de taille cette année n'offrent probablement pas beaucoup de possibilités.

Pour éviter de vous retrouver dans cette situation inconfortable, priorisez le choix de votre courson (ou de vos bourgeons qui formeront vos bois de taille) plutôt que de chercher en premier lieu la baguette. Un courson bien placé sur un trajet de sève exempt de plaies vous construira une baguette et un courson bien placés pour l'année suivante.

Exemple avec ce cep taillé en priorisant le courson depuis quelques années :



Sa lecture est facilitée :

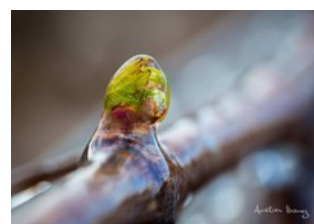
- un courson de chaque côté au bout du bras formant les bois de taille de cette année,
- une baguette à supprimer.

Taillez en premier les parcelles les plus vigoureuses et/ou les cépages les moins sensibles aux maladies du bois, poursuivez avec les parcelles à l'équilibre pour finir avec les parcelles faibles, les jeunes plantes et les vignes ayant eu une mauvaise mise en réserve.

Taillez de préférence en jour fruit (voir calendrier lunaire ou calendrier des semis), notamment les parcelles vigoureuses ayant tendance à produire plus de bois et de feuilles que de fruits... Les jeunes plants pourront être taillés en jour racine afin de favoriser une bonne installation.

Enfin, prenez tout votre temps pour plier les lattes !!!

Gelée printanière – avril 2016



Le plan de Christian

Agrément conseil indépendant n° AQ01803

Lors de la réunion *Bilan de campagne* organisée par **5 sens** en novembre dernier, nous avons évoqué toutes les questions que soulevaient la gestion des vers de grappe particulièrement difficile cette année.

Dans ce 1er numéro de **Paroles de Vigne**, nous allons essayer de répondre aux questions posées alors.

-> Après une très grosses années vers de grappe, quel sera la pression pour la saison suivante ?

La relation numérique entre 2 générations successives, ou d'une année sur l'autre est très difficile à établir. Les formes hivernantes résistent bien au froid hivernal. Elles peuvent cependant être détruites en condition humide par des moisissures ou des bactéries.

Malgré l'importance de la G3 et G4 d'Eudémis en 2016, rien ne permet de dire que la G1 2017 sera forte. Et une première génération faible n'augure pas une faible pression pour la campagne. On a pu l'observer en 2016 avec une G1 relativement discrète pour finir en apothéose sur la dernière génération.

-> Quels sont les moyens de lutte ?

Dans un premier lieu, nous devons rechercher et travailler à mettre en place une **biodiversité** riche. En effet, il existe de nombreux prédateurs naturels des vers de grappe (*trichogramme* / parasite des œufs, *Campoplex capitator* / parasite des larves, *punaïse*, *araignée*).

L'accouplement des papillons étant crépusculaire, il semble intéressant de mettre en œuvre des actions pour attirer des oiseaux à vol crépusculaire : Martinet, Hirondelle, Engoulevent d'Europe.... De la même façon, la Chauve Souris semble également avoir un intérêt dans cette lutte.

La lutte **insecticide** :

Les traitements contre les vers de grappe, sont de préférence à réaliser seuls, en dirigé sur grappe pour une plus grande efficacité.

On ne traite pas en général la G1.

Il existe 2 matières actives homologuées pour lutter contre les vers de grappes :

- Les BT toxines de *Bacillus thuringiensis*, spécifiques des Lépidoptères.
A positionner lorsque les œufs sont au stade tête noire (environs 7J après le pic de vol).
La rémanence est de 10 à 12 jours. La toxine est dégradée par les UV.
- Le Spinosad toxine de *Saccharopolyspora spinosa*, à forte activité insecticide non spécifique aux lépidoptères.
Le positionnement est le même que pour les BT. Il existe une légère action de choc.
La rémanence est de 14 jours.

Remarques : Le Spinosad semble avoir une meilleure efficacité que les BT
Il est cependant moins neutre sur l'environnement.
Le nombre d'application est limité à 2 et il n'est pas autorisé en NOP.

La **confusion sexuelle** :

Elle n'a d'intérêt que dans le cadre d'une lutte collective. Surface minimum : 10 ha.

Le coût de cette lutte reste élevée et la mise en place et le retrait des capsules est fastidieux (500 diffuseurs /ha).

2 produits présent sur le marché : les Rack et Isonet LE.

De Sangose sort un nouveau produit, le checkmatte Puffer, c'est un diffuseur de phéromone sous forme de bombe aérosol. Dans ce cadre là, on ne mettrait que 2 à 4 diffuseurs / ha. Outre une mise en place plus simple, il semblerait que le coût / ha serait moindre que la confusion sexuelle classique, autour des 250€/ha.

Les **méthodes alternatives** :

Agrobio Périgord a mené un certain nombre d'essais de « produits alternatifs » (Kaolinite calcinée, extrait d'ail, infra dose de saccharose ou de fructose).

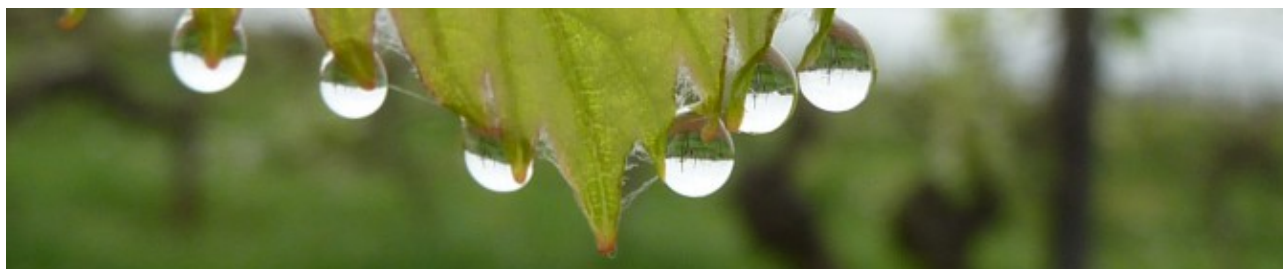
Cf lien : <http://www.agrobioperigord.fr/upload/presentation-essai-tordeuse.pdf>

Le saccharose et le fructose semblent avoir un certain intérêt.

Avant toute utilisation de produit phytosanitaire, se référer à l'étiquette et aux arrêtés du 12 septembre 2006 et 7 avril 2010.

Note rédigée par Albane Bervas

avec la complicité de Marceau Bourdarias, Anne Calderoni, Christian Gourgourio et Gérard Massieu.



Paroles de Vigne est une note d'informations techniques accessible par abonnement.

Elle se caractérise par une approche holistique de la viticulture.

A partir d'observations et de ressentis puisés directement sur le terrain, elle mêle théorie, technique et pratique; agronomie, prophylaxie et actualité sanitaire; liens au Vivant et chemins de traverses; le tout agrémenté d'un brin d'humour et de philosophie.

Paroles de Vigne

Bulletin d'abonnement 2017

12 à 15 numéros, selon les événements de l'année

Envoi par email : 140 € HT / an (soit **168 € TTC**)

Envoi par courrier : 160 € HT / an (soit **192 € TTC**)

- Diffusion et reproduction non autorisées -

Nom

Prénom

Raison sociale

Adresse postale

Adresse email

N° de téléphone

Envoi par email

Envoi par la poste

Facture oui

non

A renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre d' Albane Bervas :

Albane Bervas

Le Maine Jacquet

24610 Villefranche de Lonchat